

# Travail en hauteur et port du harnais

1 jour - 7 heures

## OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Protéger les travailleurs en les formant aux règles de sécurité liées au travail en hauteur
- Identifier les risques concernant les dangers que représente la hauteur
- Mettre en application les principes généraux de la prévention en appliquant la réglementation en vigueur.

## PROGRAMME

### 1 Présentation du travail en hauteur

La réglementation - Statistiques des accidents  
Les équipements de protection Individuelle et collective

### 2 Les principes fondamentaux

Principe de retenue / Antichute / Maintien / Plain-vidé et plain-pied  
Le facteur chute / La force choc / Tirant d'air

### 3 Le matériel

Casque / Harnais / Antichute / Connecteurs / Cordes...

### 4 L'équipement

Le dispositif d'amarrage :  
- Le support d'amarrage  
- Le dispositif d'ancrage  
- Élément de connexion

Notions d'irréprochabilité et de redondance

### 5 Mise en pratique de l'équipement propre à l'établissement et présentation des différents systèmes existants

Évolution sur structure / Etablissement d'une main courante de plain-pied / Equiper depuis le bas / Initiation au secours en hauteur.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Les méthodes pédagogiques utilisées correspondent aux activités de découverte, d'apprentissage et de mise en pratique des conduites à tenir, des techniques étudiées et de l'application des règles de sécurité

Vidéoprojecteur et paperboard

## FORMATEUR

Jean de LAREBEYRETTE, JDL Formation, formateur expert en sécurité et santé au travail

Pour plus d'information sur le profil du formateur, contacter le Pôle Formation Continue

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en pratique avec l'utilisation du matériel et des process vus au cours de la journée de formation et QCM. Attestation de formation au port du harnais et travail en hauteur. Evaluation de satisfaction.

## ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est à votre disposition pour vous accompagner, contacter le service formation de votre CMA

Mise à jour le 05 novembre 2024

## LES +

- Être conforme à la réglementation
- Possibilité d'organiser cette formation en intra (au sein de votre établissement à partir de 6 salariés)
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

## PUBLIC

- Toute personne désirant se former pour faire face aux risques liés à la hauteur (chefs d'entreprise, salariés, conjoints demandeurs d'emploi, autre publics)

## PRÉ REQUIS

Absence de restriction médicale

## LIEU / DATES / HORAIRES

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Allier à Moulins :  
- Lundi 14 avril 2025

De 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

## TARIF

1.800 € nets de taxe (base de 900 € / jour)  
Prise en charge possible auprès de votre OPCO

## DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 5 stagiaires est atteint  
Inscription possible jusqu'à 3 jours de la date de session

## CONTACT

Pôle Formation continue  
7 Rue Emile Guillaumin – CS 41703  
03017 MOULINS CEDEX  
04 70 46 80 83  
marie-luce.aufaure@cma-auvergnerhonealpes.fr  
[fabienne.gonzalez@cma-auvergnerhonealpes.fr](mailto:fabienne.gonzalez@cma-auvergnerhonealpes.fr)

Siret : 130 027 956 00015  
Enregistré sous le numéro 84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.